

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Bourges, le 18 juin 2019

VIGILANCE JAUNE ORAGES – APPEL A LA VIGILANCE

Durant la nuit prochaine, des cellules orageuses remonteront du SUD-Ouest et traverseront la région Centre. Ce phénomène est susceptible d'engendrer :

- des chutes de grêles
- des rafales de vents entre 70 et 100 km/h (localement jusqu'à 110 km/h)
- des pluies intenses pouvant atteindre 25 mm en 1 heure.

L'évolution de la situation est à suivre avec attention. Météo France n'exclut pas de placer le département du CHER en vigilance orange en cours de journée.

Orages



Soyez attentifs. Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (ex. mistral, orage d'été, montée des eaux) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher